



**Rapport annuel
2008**

Rapport d'activité 2008

Dans la perspective de l'assemblée annuelle de Berne, le comité s'est engagé pour que les changements structurels qui nous attendent soient bien préparés et surtout bien compris par les délégués. Vous m'avez à nouveau accordé votre confiance pour un nouveau mandat de quatre ans; je vous en remercie sincèrement; votre appui et votre soutien sans faille sont les moteurs de notre réussite.

Dans les premiers mois qui ont suivi l'assemblée, il s'est avéré indispensable pour les nouveaux membres de reprendre les dossiers pour débiter leur activité, en particulier pour les membres soumis à l'autorité du responsable de la nouvelle cellule de direction, à savoir M. Hans Rudolf Liechti.

Les nouvelles méthodes de fonctionnement exigées par l'Office Fédéral des Assurances, à savoir, la séparation des affaires d'un côté et le comité de l'autre, a entraîné un virage important dans nos activités. En dirigeant les services de l'encaissement, des sinistres et de la prévention, Hans-Ruedi, notre ancien caissier, relève un défi de tous les instants. Au terme de l'année 2008, il est permis d'affirmer avec certitude que le nouveau système est opérationnel à 100%. Pour 2009, nous pourrions alors envisager des améliorations de prestations d'assurances en faveur des assurés, voire des sociétés coopératrices.

Le comité a chargé le spécialiste Peter Schneeberger de la révision des CGA. La commission a commencé ses travaux et tout nous porte à croire que leur mise en vigueur pourra intervenir après l'assemblée de 2010. Dans l'attente, toutes les idées et propositions peuvent être adressées au responsable, soit petsch48@bluewin.ch.

La collaboration avec le SAT est bonne; une étude à propos des dégâts subis par la forêt a débuté en octobre 2008. Je souhaite que les conclusions fassent apparaître des variantes possibles pour une indemnisation correcte des lésés en rapport avec la pratique des sociétés de tir.



Quelques travaux et discussions ont commencé avec certaines fédérations suisses ayant des activités similaires à celles des tireurs. Avec cette approche, il sera possible de présenter en 2010 les candidats éventuels avec l'analyse des risques et les influences financières selon l'article 6 alinéa 2 de nos statuts.

La vision du comité pour le futur est de renforcer les structures et trouver ainsi les garanties d'existence pour notre société. En effet, les exigences et les contraintes de 2008 nous demandent un professionnalisme accru. Le comité désire trouver des solutions pour un apport de primes supplémentaires d'une part, et pour d'autre part optimiser les frais, voire faire des choix sur les devoirs d'une compagnie d'assurances envers ses assurés. Le comité est conscient que le 125ème anniversaire de notre société doit être marqué d'une pierre blanche en 2012. C'est pourquoi un comité de gestion sera créé dès 2009 pour préparer cet événement.

Je ne voudrais pas terminer mon rapport sans adresser mes vifs remerciements aux responsables des cantons et en particulier aux présidents cantonaux ainsi qu'à tous les officiers fédéraux de tir qui, par leur présence et les instructions qu'ils délivrent aux sociétés, contribuent à la sécurité dans la pratique de notre sport. Je remercie tout autant les anciens membres du comité que les nouveaux; car c'est ensemble et grâce à une remarquable collaboration que tout s'est bien déroulé en 2008. Que chacun dans sa spécialité et dans sa fonction soit remercié et félicité. L'équipe dans sa totalité est forte et porte haut les couleurs de l'assurance USS pour le bien des assurés. Enfin, un bonjour reconnaissant est adressé aux Membres d'Honneur de l'USS, car le mérite d'être aujourd'hui encore sur la bonne voie et dans une situation saine est l'héritage de leur travail et de leur enthousiasme. Nous leur souhaitons une bonne santé et une longue retraite parmi les tireuses et tireurs de notre pays.

Jean-Paul Grünenwald – Président USS



† Willy Pulfer, Membre d'honneur

27 mai 1921 – 15 décembre 2008

Le 19 décembre 2008 nous prenions congé, en l'église de Bremgarten, de notre membre d'honneur Willy Pulfer. Son cœur s'était arrêté de battre le 15 décembre.

Il y a bien longtemps que le défunt s'était retiré des associations actives ainsi que de l'activité de tir. Il suivait malgré tout avec intérêt les activités de l'Association bernoise sportive de tir ainsi que de celles de l'USS Assurances. Lorsqu'il lui en était possible, il participait, en compagnie de son épouse Käthi, à diverses manifestations. C'est lors de ces occasions qu'il rencontrait ses anciens camarades de comité.

Willy a eu une carrière traditionnelle au sein du tir. C'est en 1941 qu'il adhéra à la société de tir de Weissenstein où, très vite, il occupa diverses fonctions. C'est en qualité de tireur à l'arbalète qu'il entra au sein du comité de l'association régionale du Mittelland. Il en fut le caissier durant 7 ans. De 1967 à 1978, il fut le caissier de l'ancienne association cantonale de tir. De 1976 à 1990, il en fut de même au sein de l'USS Assurances. En témoignage de reconnaissance pour les nombreux services rendus, il fut nommé membre d'honneur.

Il est difficile de prendre congé de l'intéressé, non pas par le fait de ses mérites, mais de par la personnalité de Willy Pulfer. Il était de ceux qui avaient une solide expérience, sur qui l'on pouvait compter. Il ne perdait jamais de vue le bien être des associations, principalement concernant le financement. Willy était taillé dans le roc, à l'ancienne, il savait payer de sa personne. Il était en souci permanent pour tout ce qui touchait à l'argent et il ne prenait jamais une décision hâtive. Il avait toujours avec lui une serviette brune qui renfermait les factures impayées dans le cas où il pouvait encaisser les montants dûs. C'est aussi à cet endroit qu'il cachait ses cigares de Havane qu'il appréciait tant et qu'il offrait volontiers après une séance de l'USS.

C'est la personnalité de Willy Pulfer, son charisme, sa manière d'être, sa camaraderie, ses intéressantes discussions, sa joie de vivre, qui vont nous manquer. Nous remercions Willy pour l'immense travail effectué. Nous garderons de lui un souvenir impérissable.



† Max Hürlimann, Membre d'honneur

25 mai 1905 – 26 janvier 2009

Max Hürlimann est entré à l'âge de 32 ans auprès de la section des tireurs du Grütli à Zürich. Ses compétences ont vite été reconnues. Durant 25 ans, il a été le président de la société. C'est en 1949 qu'il a été nommé au comité suisse des arbalétriers, au sein duquel il fut moniteur de tir jusqu'en 1962. Il occupa ensuite, avec beaucoup d'engagement, la fonction de président jusqu'en 1973. En 1985, il fut nommé président d'honneur de l'ASTA.

De 1968 à 1980 Max Hürlimann fut le représentant de l'ASTA auprès du comité central de l'USS. Il en fut l'archiviste compétent et reconnu. Il s'engagea en faveur de notre assurance avec conviction. C'est en 1980 que le titre de membre d'honneur lui fut attribué.

Jusqu'à un âge avancé, Max Hürlimann s'est toujours intéressé à nos affaires. Il participait, aussi longtemps que sa santé le lui permettait, à nos assemblées des délégués. Avec beaucoup de plaisir, il rencontrait ses camarades lors de la sortie du Jeûne fédéral. Nous écoutions avec beaucoup d'intérêt sa manière de dire merci aux organisateurs de cette journée.

Nous prenons congé d'un camarade fidèle, plein de joie et d'amitié. Une grande personnalité n'est plus. Nous en garderons le meilleur souvenir.

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués ordinaire 2008 de l'Assurance Suisse des Sociétés de Tir (USS) 2008

Date Vendredi, 18 avril 2008

Lieu Caserne, Berne

Heure 17.00 – 17.50 h

Ordre du jour:

1. Salutations, Composition, Election des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 20 avril 2007 à Pratteln
3. Acceptation du rapport annuel 2007
4. Acceptation des comptes annuels 2007
 - a) Rapport de la commission de contrôle
 - b) Approbation des comptes et proposition d'attribution du bénéfice 2007
5. Décharge au comité et à la commission de révision
6. Information concernant les nouvelles structures du comité et du comité directeur
7. Election du comité pour une durée de 4 ans
8. Election de la commission de révision pour une durée de 4 ans
9. Fixation d'un crédit pour indemnités volontaires en cas de refus de la RC (Art. 9 chiff. 9 alinéa d des Statuts)
10. Approbation du budget et des frais d'administration (Art. 9 chiff. 9 alinéa e des Statuts)
11. Honorariat
12. Divers

1. Salutations, Constitution, Election des scrutateurs

Le président Jean-Paul Grünenwald ouvre cette AD. Pour la deuxième fois depuis son élection, il a le plaisir d'ouvrir cette assemblée. En 1991, il était responsable de la commission de tir à air comprimé de l'ancienne SRPV et, aujourd'hui il préside la nouvelle USS Assurances. En qualité de serviteur des tireuses et tireurs, il salue toutes les personnes présentes pour cette 121 Assemblée des délégués. Il souhaite que ces moments, dans la capitale de notre pays, puissent renforcer l'esprit des tireurs afin de pouvoir maîtriser les difficultés présentes et à venir.

Les débats seront enregistrés, un système de traduction simultanée est organisé.

Avant l'ouverture officielle de l'assemblée, le président remercie toutes les personnes représentant

des Autorités et les membres des sociétés de tir de la région bernoise pour l'invitation. Le comité de l'USS l'a acceptée avec plaisir. Un grand merci est adressé au comité d'organisation sous la présidence de M. Martin Hug, président de l'Association bernoise sportive de tir. Chacun se réjouit d'assister à la deuxième partie de l'assemblée et de découvrir la soirée qui suivra.

La parole est cédée à Martin Hug. Il se réjouit de recevoir en ses murs l'USS ainsi que la FST. Il rend attentive l'assemblée que sous le slogan «l'Ours en furie – 175 anniversaire du tir dans le canton de Berne», 2 expositions sont organisées dans le canton de Berne. Il relate que deux grandes manifestations ont lieu cette année dans le canton, l'Euro 08 et la 39ème Fête cantonale de tir à l'automne.

C'est par un applaudissement qu'il est remercié pour l'invitation, l'organisation et ses souhaits de bienvenue.

Le président se souvient ensuite des membres de nos sociétés, associations, et de la grande famille des tireurs qui nous ont quittés. L'Assemblée se lève et respecte un moment de silence. Le Quartet de la fanfare militaire de l'Oberland joue un morceau de circonstance. Ils en sont remerciés.

La liste des personnes invitées a été déposée sur les tables. Quelques personnes sont nommées nominativement, ce sont : les membres du comité et du CO de l'Association bernoise sportive de tir, les membres de la commission de contrôle: Stephan Zahler, Ernst Gloor, Vanni Donini, Siegfried Meier et Peter Waser; des représentants de l'Armée et du SAHS: Lt col Hansjörg Langenegger expert fédéral des places de tir; des représentants des assurances: Marc Howald de l' AXA Winterthur; un grand nombre d'officiers fédéraux de tir, les membres du comité central de la FST avec sa présidente Rita Fuhrer; les représentants des associations de tir, en particulier de, Heinz Bolliger de la Fédération Suisse de Match, Andreas Burkhalter de l'Association Suisse des tireurs à l'arbalète, Peter Wiederkehr de la société Suisse de tir dynamique, de Walter Koller de la Fédération des tireurs vétérans, Bruno Berthold et Otto Felber de la Fédération Suisse des cibarres et chefs de stands, Willy Pfund de Pro Tell; des membres d'honneur de l'USS; des représentants de la

presse: Vreni Zaugg, Brigitte Colombo, Arnold Näf en qualité de nouveau rédacteur en chef du Tir Suisse, ainsi que Werner Hirt. Nombreux invités et délégués se sont fait excuser. La liste est déposée auprès du comité.

Le président adresse sa gratitude à tous ceux qui ont accepté une charge ou une fonction, les remercie pour leur engagement et leur disponibilité au bénéfice de l'activité de tir.

Le président Jean-Paul Grünenwald invite à suivre maintenant le rapport annuel qui a été envoyé avec l'invitation. Il tient toutefois encore à préciser certains points:

- 2007 a été une bonne, mais particulière année. Les personnalités qui quittent le comité de l'USS ont influencé l'activité, de telle sorte que les charges ont été réparties sur les autres membres du comité.
- Les nouveaux statuts ont été envoyés aux sociétés début novembre. L'entrée en vigueur au 1.1.2008 influence le déroulement de l'Assemblée de ce jour, principalement en ce qui concerne le droit de vote à l'art. 9, alinéa 3. A noter que, pour la première fois, les associations cantonales sont membres de la coopérative. Selon le contrôle d'entrée, tous les cantons sont représentés, avec un total de 52 délégués.
- Plusieurs tâches obligatoires et supplémentaires sont arrivées avec la nouvelle loi. Elles sont entrées en vigueur au 1er janvier. Au point 6 de l'ordre du jour, vous aurez la possibilité de vous familiariser avec ces nouveautés.
- Le caissier va vous présenter des comptes annuels positifs. Malgré tout, la diminution des membres, tant des sociétés que des coopérateurs, inquiète le comité. L'avenir ne peut être assuré qu'avec une forte rentrée des primes. Pour le surplus, les événements qui vont arriver dans notre pays vont fortement influencer les données. Avec le scénario catastrophe de certains cercles politiques, avec la passivité bourgeoise de la société et quelques petits accidents ayant une relation avec le tir, il faut craindre que ce qui fonctionne depuis des centaines d'années soit remis en cause. Dans ces conditions nous risquons, de nous retrouver très rapidement dans une situation telle que l'engagement d'une partie de notre système de milice devienne nécessaire.

- Pour terminer ce rapport annuel, les membres du comité ainsi que les officiers fédéraux de tirs sont remerciés pour leur travail, dans l'expertise des installations de tir, garantes de la sécurité, et pour celui effectué pour la prévention des accidents.

Composition

Présences:	Comité central	8
	Organe de contrôle	5
	Délégués	194
	Ayant droit de vote	207
	Majorité absolue	104
	Invités	95
	Au total	302

- Présidence: Jean-Paul Grünenwald;
Président USS
- Procès-verbal: Martin Schwaller
- Contrôle: Rolf Schmutz
- Traduction: Simultanée

L'invitation à participer à cette assemblée a été envoyée dans les délais avec les documents adéquats. Elle a par ailleurs été publiée dans la feuille officielle du commerce ainsi que dans le journal Tir Suisse.

Aucun proposition de modification de l'ordre du jour ne nous est parvenue.

L'élection des 6 scrutateurs est faite selon la proposition. En cas de vote par bulletin secret, le bureau de vote est composé de: Otto Kunz, Rolf Schmutz, ainsi que des scrutateurs.

2. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 20.4.2007 à Pratteln

Le procès-verbal 2007 de l'Assemblée des délégués est accepté sans commentaire.

3. Rapport annuel

Le rapport annuel est parvenu en même temps que l'invitation. Il est complet et reflète les activités de l'année passée.

Le rapport annuel est accepté à l'unanimité et sans commentaire.

4. Comptes annuels 2007

Avant de passer la parole au caissier, le président constate que Messieurs Hans Rudolf Liechti et Rolf Schmutz se sont engagés et ont garanti le bon déroulement de l'administration. Sous point 7 de l'ordre du jour, il est à noter que Hans Rudolf Liechti va quitter le comité afin de s'occuper à l'avenir de la partie opérative. Il est d'ores et déjà remercié pour tout le travail qu'il a effectué.

Afin de donner les explications nécessaires au sujet des résultats de l'année, la parole est cédée à Hans Rudolf Liechti, fidèle responsable des finances de l'USS.

Surveillance de l'assurance

Lors de l'Assemblée des délégués de Pratteln, une explication a été donnée au sujet des nouvelles et sévères prescriptions de l'Office fédéral des assurances privées. Au vu de ces prescriptions, il était certain de charger administrativement et par conséquent financièrement l'USS. Entre temps, les directives les plus importantes ont été plus ou moins mises en place. Nos dossiers n'ont pas encore été expertisés par l'OFAP. Nous avons proposé:

- Corporate Governance, mangement des risques et système de contrôle interne
- Planification de l'entreprise selon les directives de l'OFAP
- Affinage de la rubrique: comptes.

Durant cette année, divers documents seront encore rédigés et remis, principalement concernant le Swiss Sovency Test (SST) ou règlement sur le management des risques. Pour établir ce règlement, nous aurons besoin de nous faire épauler par un mathématicien spécialiste en assurances. Pour ce faire, l'USS a mandaté Mme Dr. Ort, actuaire.

Dans le domaine des assurances sportives, l'USS a d'excellents contacts et des idées sont échangées. Nous nous aidons mutuellement par l'échange d'informations. Toutes les petites assurances trouvent les nouvelles charges trop importantes et les qualifient souvent de chicaneries. Les gymnastes ont d'ores et déjà fait appel à un groupe parlementaire afin de les sensibiliser à ce problème. La directrice de l'OFAP sera invitée, après la prochaine session, à une entrevue au Palais fédéral. Du côté de l'USS, un, voire deux parlementaires seront également invités à partici-

per à cette séance. Il n'est pas certain d'obtenir un résultat pour les 80 petites assurances.

Comptes annuels 2007

Hans Rudolf Liechti donne connaissance des comptes qui se trouvent en pages 24 à 26 du rapport annuel. Les explications de chaque position se trouvent dans les annexes. Les commentaires suivants sont à faire:

- L'encaissement des primes de base est en diminution de CHF 8'000.00, cette année. Par contre, les montants encaissés pour les assurances spéciales ont augmenté de CHF 10'000.00. Il faut toutefois relativiser, les primes pour les assurances spéciales sont aussi en forte diminution. Ceci est dû à la diminution des fêtes de tirs et des participants à celles-ci.
- L'USS Assurances ne connaît en principe pas de prime unique. Celles-ci doivent donc être réparties par catégories. L'assurance responsabilité civile et de dommages de choses sont soumises au droit de timbre; ceci doit aussi être discuté avec l'Office fédéral des finances.

La répartition est la suivante:

Responsabilité civile	50%
Dommages choses	10%
Accidents	40%

Cours de la bourse/dépôt de titres

Après la performance de 9,61% en 2006, l'USS peut encore, pour l'année 2007, réaliser un chiffre de 6,52%. Vu la situation de la bourse en fin d'année, nous pouvons être satisfaits. Suite à la modification de la présentation de la comptabilité, il n'est pas possible de comparer les chiffres de la même manière. Pour la première fois, la marge des intérêts doit être vue à la baisse. Sans tenir compte de la présentation de la comptabilité, les recettes de cette année se montent à CHF 351'000.00 contre CHF 251'000.00 pour l'année d'avant. Cette augmentation est due au bénéfice fait sur le capital pour un montant de CHF 84'000.00. La crise financière, et par conséquent le recul de la bourse, réduisent la valeur des investissements à CHF 0.00.

Immeuble de Berne

Durant l'année écoulée, la construction de la halle de parcage a été réalisée. Nous avons profité de l'occasion pour faire quelques travaux d'assainis-

sement aux installations sanitaires. Ces travaux se sont principalement concentrés au 2^{ème} sous-sol (accès / halle pour véhicules / immeuble, canalisations). Comme le rapport annuel le démontre, la somme engagée approche les CHF 210'000.00. Les locations sont dans le cadre habituel. Le rendement brut est de 6.37%.

Dépenses

Les dépenses de la coopérative augmentent de CHF 10'000.00 pour atteindre CHF 156'000.00. A relever:

- Dommages choses pour 2007: CHF 41'000.00 (année précédente CHF 38'000.00) Heureusement, et par «chance», aucun grand sinistre n'est à déplorer.
- Les mesures prises en faveur des actions de prévention sont une prestation de l'USS. Les subventions accordées pour l'achat de capteurs de douilles et de protection de l'ouïe représentent un montant de CHF 15'000.00.
- La dispense de conseils et l'homologation des stands de tir nous ont coûté CHF 20'000.00. Ici aussi, des modifications de pratique sont en cours avec les nouvelles dispositions de l'OFAP.
- Pour des dommages non couverts lors de l'incendie de deux stands de tirs, l'USS a versé volontairement la somme de CHF 23'000.00. Ce montant a été, étant donné qu'une réserve en cas de catastrophe n'était pas nécessaire, pris sous le compte des dommages choses.
- Durant cette année, des modifications ont été apportées au software. Les adaptations et modifications ont coûté environ CHF 22'000.00. Parallèlement du matériel informatique a été changé.
- Les directives de l'OFAP font que, pour l'exercice 2007, un montant beaucoup plus important a dû être consacré aux organes de la coopérative par un montant de CHF 20'000.00. Cette position comporte les: comité, groupes de travail, commissions, révision des comptes et l'actuariat. D'un montant total de CHF 108'000.00, il comporte une mise en réserve de CHF 5'000.00.
- Les dépenses pour l'assemblée des délégués de 2007 sont également en hausse d'env. CHF 6'000.00 pour atteindre CHF 51'000.00. Les dépenses principales sont celles des infrastructures, du transport des délégués et du banquet.
- Dans le cadre du sponsoring, nous avons pris part à: la Fête fédérale des tireurs à l'arbalète, du CM IPC, de la Coupe européenne à Winterthur, de la Fête fédérale des jeunes tireurs et des vétérans.

Bilan

- Dans le bilan aucun risque n'est compris.
- Les installations (mobiliers/PC) sont amorties à CHF 1.00.
- Sur l'immeuble, nous avons aussi procédé à l'amortissement du montant des impôts.
- Le capital propre après répartition des bénéfices (sans réserve) se monte au 31.12.07 à CHF 5'430'000.00.

Gains annuels et répartition de ceux-ci

L'Assemblée des délégués de ce jour dispose, pour la répartition du gain annuel et de celui de 2005, de CHF 165'085.20. Proposition de répartir la somme comme suit:

Réserve statutaire	CHF 130'000.00
Réserve technique	CHF 30'000.00
A reporter sur nouveau compte	CHF 5'085.20

Révision

La révision des comptes a eu lieu le 01.02.2008 à Spiez. Le rapport de révision se trouve en page 24 du rapport annuel. Le compte « fortune liée » a été contrôlé comme d'habitude par l'organe de contrôle de l'Officier fédéral concerné. Le rapport est positif. Le large rapport fourni par l'actuaire à l'intention de l'OFAP ne constate aucun manquement.

L'Office fédéral a reçu, dans les délais, malgré une mise sous pression, toutes les annonces nécessaires concernant la solvabilité et la couverture. Aucune remarque ne nous a été faite. A relever que l'Office fédéral est en retard avec ses contrôles.

Pour l'année 2008 nous vous rendons attentifs à ce que:

- La présentation du bilan, avec compte de pertes et des profits, doit être présentée différemment. Le but est d'atteindre encore plus de transparence.
- Avec le déplacement de notre siège social sur Berne, nous avons trouvé un arrangement avec l'autorité de taxation concernant nos titres ainsi que pour ce qui concerne notre immeuble.

Aucune question n'est posée à Hans Rudolf Liechti.

a) Rapport de l'organe de contrôle

M. Stephan Zahler s'exprime au nom de l'organe de contrôle. Il se réfère au rapport annuel 2007. L'organe de contrôle a rempli sa mission. Il confirme les données transmises par Hans Rudolf Liechti, qui a fourni des comptes précis. Etant donné qu'aucune question n'est posée, l'organe de contrôle propose que les comptes présentés ainsi que la proposition de répartition des gains soient acceptés.

b) Acceptation des comptes annuels et répartition des gains 2007

Décision: L'Assemblée décide de soutenir cette proposition à l'unanimité.

Hans Rudolf Liechti commente ensuite le budget 2008 et apporte quelques petites précisions.

5. Décharge au comité et à la commission de révision

Décision: Le comité est déchargé à l'unanimité.

Le président Jean-Paul Grünenwald remercie pour la confiance témoignée.

6. Orientation sur les nouvelles structures, comité et direction administrative, selon les directives de l'organe de surveillance des assurances (OFAP)

Les nouvelles prescriptions légales nous demandent de séparer le comité de la direction opérationnelle. La présentation est faite par Flip-chart. Il est prévu que Hans Rudolf Liechti soit le directeur administratif, Rolf Schmutz son remplaçant. De plus, Hansueli Wälte, Marcel Lattion, Ueli Blaser et Germain Beucler rejoignent le groupe opérationnel. Ils sont présentés ainsi que les membres du comité.

7. Election du comité pour une période de 4 ans

Jean-Paul Grünenwald, Rossemaison; Martin Schwaller, Aarau; Edy Ramelli, Biasca; Peter Schneeberger, Neuheim; Siegfried Meier, Kappel; Pierre-André Fardel, Charrat, sont élus à l'unanimité membres du comité.

Jean-Paul Grünenwald, Rossemaison, est élu à l'unanimité en qualité de président.

8. Election d'un organe de révision pour une durée d'une année

L'entreprise BDO Visura est élue à l'unanimité.

9. Fixation d'un crédit libre en faveur de sinistres non couverts par l'assurance responsabilité civile selon l'art. 9, chiff 9, lettre D des statuts

Décision: La proposition de fixer le montant libre à CHF 20'000.00 est acceptée à l'unanimité.

10. Décision au sujet du budget de l'administration (Art. 9, chiffre. 9, lettre e des Statuts)

Décision: La proposition concernant le budget de l'administration, selon le rapport annuel, est acceptée à l'unanimité.

11. Honorariat

Walter Mathis

Walter Mathis a été élu au sein de l'USS Assurances en 1991 à Zug. En premier lieu, il a occupé la fonction de secrétaire. De 1994, à début 07, il fonctionna à l'encaissement des assurances à long terme. Durant sa période, le nouveau logiciel a été introduit. De nombreux et gros problèmes ont dû être surmontés. C'est sans bruit que Walter Mathis travailla dans l'ombre. Avec l'encaissement immédiat auprès des sociétés, la tâche devenait plus lourde à assumer. En plus de cette tâche, il fut responsable, durant de nombreuses années, de la rédaction et de l'envoi du rapport annuel. Ce travail il le faisait aussi en arrière plan. Malheureusement, il fut frappé par une attaque cérébrale qui laissa des traces et l'empêcha de continuer de travailler. Malgré tout, il continue de s'occuper de ses petits-enfants. Nous proposons de lui accorder le titre de membre d'honneur. Cet honorariat est fait en son absence car il est «de service de garde». Nous remercions Walter Mathis pour son engagement et nous lui souhaitons le meilleur pour l'avenir.

Willy Häsler

Willy Häsler était, auprès de notre assurance, le chef des sinistres. En qualité d'ancien agent général de la «Zürich» il était tout désigné pour occuper cette fonction. Il régla de nombreux sinistres en faveur des tireuses et tireurs. C'est après 13 ans d'activité qu'il décide de quitter sa fonction. Il aura ainsi encore un peu plus de temps pour s'adonner à son sport favori: le tir. Willy Häsler est à remercier pour son intense travail au bénéfice de l'activité de tir. Nous lui souhaitons le meilleur pour l'avenir. Willy Häsler est donc proposé au titre de membre d'honneur de l'USS Assurances.

Claude Aebersold

Aujourd'hui, une longue carrière de tireur arrive à son terme. Son premier engagement en qualité de membre du comité de la société de tir de la ville de Thounne date de 1964. Son activité au sein du tir est très large, il n'est possible que de citer quelques fonctions qu'il a occupées: durant 12 ans, Claude Aebersold s'est occupé des questions de sécurité dans le cadre de son activité de tir. Il a fortement collaboré à la rédaction de direc-

tives et règlements. Il travailla aussi intensivement avec les Officiers fédéraux. Il poursuivait sans cesse les buts qu'il s'était fixés. De tout temps, Claude Aebersold mit la sécurité et la prévention en priorité. Claude s'est également beaucoup investi dans les rénovations de notre immeuble à Berne.

Ses connaissances d'architecte furent utiles. Malgré ses problèmes de santé, il était toujours à pied d'oeuvre. Pour le remercier de l'immense travail qu'il a fourni en faveur de l'USS Assurances, nous proposons que le titre de membre d'honneur lui soit décerné. Pour l'avenir, nous lui souhaitons, avant tout, une bonne santé afin qu'il puisse passer, avec «Meieli», de belles heures sur le lac de Thounne.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité. Claude Aebersold remercie l'assemblée au nom de tous.

12. Divers

La parole n'est pas demandée.

La prochaine assemblée aura lieu le 24 avril 2009 à Näfels.

Les personnes présentes sont invitées pour l'apéritif.

Berne, le 18 avril 2008

USS Assurances

Le teneur du procès-verbal:
Martin Schwaller

Secteur assurances

En plus de l'assurance de base, l'USS Assurances offre, dans le cadre des CGA diverses assurances spéciales et ceci durant la période du 31.1 au 30.9. Chaque année 250 à 300 polices sont signées. Les manifestations annuelles répétitives sont également assurées.

Nos prestations en matière de responsabilité civile, de transports et d'assurance chose représentent une centaine de polices qui sont signées en collaboration avec les compagnies d'assurances Vaudoise et Nationale. Ces compagnies prennent en charge principalement les risques de responsabilité civile, de transports et des installations de marquage électronique louées. Une assurance peut aussi être conclue pour ce qui concerne le transport de valeurs, loteries et tombola lors de grandes manifestations comme les fêtes cantonales ou autres grandes fêtes de tir.

Nous portons une attention toute particulière à toutes les questions d'assurance même si elles prennent du temps. Il est rentable, pour les sociétés, de contrôler périodiquement si elles ne sont pas sur assurées ou doublement assurées pour des risques bien précis. Passablement de sociétés n'ont pas, ou ne sont pas suffisamment couvertes, en assurance incendie/dégâts naturels, vol par effraction ou dégâts d'eau. Il vaut la peine de contrôler sa couverture à l'interne de la société. Nous pensons ici aux modifications de l'environnement (criminalité, dégâts naturels comme les tempêtes, inondations, etc).

Diverses manifestations de tir doivent être assurées par l'USS. Les CGA (Conditions générales d'assurances) vous renseignent sur les obligations d'être assurés pour vos prochaines manifestations.

De plus, il vous est possible de vous renseigner directement auprès de notre secrétariat des assurances spéciales (H.U. Wälte, 9100 Herisau, tél. 071 351 51 72) pour toutes questions qui se poseraient, ainsi qu'auprès des divers fonctionnaires des sociétés, qui sont en mesure de vous répondre.

Hansueli Wälte
USS Assurances



Partenaire des tireuses et tireurs

Rapport sinistres 2008

L'année 2008 aura été une bonne année. Nous n'avons eu que quelques petits sinistres à régler en faveur de nos assurés. Des 37 sinistres annoncés, seuls 10 touchent des personnes, parmi lesquels une main percée par des flèches d'arbalètes ainsi qu'un traumatisme auditif commis par une détonation.

12 cas (ou 1/3) des cas annoncés proviennent du domaine des albalétriers. Prochainement nous allons mettre en place une action préventive dans ce sens. Nous pouvons, d'ores et déjà, affirmer que la première mesure à prendre est celle de la connaissance parfaite de l'arme et de son environnement afin d'éviter des dommages aux personnes.

Un sinistre est toujours désagréable. Aussi, il est important de communiquer et de prendre immédiatement contact avec l'USS. Nous vous aidons et soutenons dans vos démarches afin qu'elles soient correctes. Ainsi nous pourrions intervenir dans les temps avec nos prestations et nos indemnités. Nous accordons une grande valeur à renseigner et conseiller correctement nos partenaires assurés. N'hésitez donc pas à poser vos questions à notre responsable des sinistres Marcel Lattion.

Le responsable sinistres
Marcel Lattion



Statistique des sinistres

	2005	2006	2007	2008
Sinistres enregistrés	32	27	32	37
Sinistres liquidés jusqu'à la fin de l'année	23	18	23	22
Répartition par fédération				
FST	30	22	27	25
ASTA	2	5	4	12
Autres	–	–	1	–
Nature des dommages				
Accidents	8	9	8	10
Dommages matériels	1	1	–	–
Accidents de la route	17	11	17	20
Responsabilité civile	6	6	7	7
Troubles de l'audition	2	4	–	1
Répartition par genre de manifestation				
Groupe A				
Tirs obligatoires	–	–	–	2
Tir en campagne	1	2	–	4
Cours de jeunes tireurs	2	1	1	1
Autres cours	1	1	–	1
Tirs de sociétés	4	3	8	8
Fêtes de tir	4	4	4	6
En outre				
Activités de tir en général	12	8	12	12
Tirs d'entreprises	–	1	–	–
Tirs à air comprimé	3	–	–	–
Travaux de préparation / construction	3	7	–	3
Les sinistres concernent				
des participants	10	10	14	18
des jeunes tireurs	2	2	–	1
des secrétaires	1	1	–	–
d'autres responsables	11	8	5	1
des tiers	5	6	4	7
des sociétés	–	–	9	10
Paiements par le crédit libre	4	3	4	4
Refusés (cas non assurés)	–	–	–	4

Secteur Sécurité / Prévention

L'activité de l'année a été marquée principalement par le changement de responsable du secteur

Le 18 août 2008, le titulaire Claude Aebersold, en présence du président Jean-Paul Grünenwald et de l'administrateur Hans Rudolf Liechti, a remis ses dossiers à son successeur Ueli Blaser. Claude Aebersold a, durant 10 ans, mené au mieux sa charge de fonctionnaire et de responsable du comité directeur.

Le répertoire des installations de tir doit être développé et mis à jour. Il s'agit avant tout d'enregistrer les installations de tir qui ne le sont pas. Les premiers travaux ont été entrepris dans cette direction. L'entreprise AP Schweiz Informatik SA a apporté les modifications nécessaires à son logiciel et a mis à jour le masque de relevé de données.

Le relevé de données des installations de tir est un travail qui doit être fait consciencieusement et des moyens adéquats et peu coûteux doivent être trouvés.

Voici la liste des activités suivies au long de l'année:

- Conseil et distribution de matériel au stand info lors de l'exposition «Pêche-chasse-tir»
- 4 validations, resp. conseils de projets d'installations de tir
- 6 inspections d'anciennes et nouvelles installations de tir
- 17 renseignements techniques
- 2 participations en qualité de référent de l'USS lors de cours
- 1 orientation technique lors du rapport de printemps des OFT
- 1 présentation et information lors de la journée d'automne des OFT
- collaboration dans le groupe de travail de l'AVB (3 séances)
- diriger la mise en place des modifications nécessaires pour le relevé de données des installations de tir (distribution des missions, coordination d'une séance de travail de groupe)
- envoi de prescriptions et documentation de l'USS aux sociétés et organisations.

Afin d'augmenter la sécurité dans les stands de tir, nous avons à disposition des protections de l'ouïe ainsi que des capteurs de douilles pour fass 90.

Secteur Sécurité / Prévention
Ueli Blaser

Comptes annuels 2008

Comptes d'exploitation 1.1. – 31.12.	appendice	2008	2007
Primes annuelles		292'931.00	274'521.75
Assurances spéciales		73'315.50	76'945.60
Total encaissement des primes	1	366'246.50	351'467.35
Prestations d'assurance		35'145.75	41'411.25
Primes d'assurance		70'278.10	69'246.00
Prévention des accidents		7'835.60	15'263.00
Expertises, homologations, cours		21'980.30	20'699.40
Traitement des sinistres			9'700.00
Total des charges d'exploitation		135'239.75	156'319.65
Résultat d'exploitation 1		231'006.75	195'147.70
Bénéfice sur titres	2	322'067.82	354'353.32
Bénéfice sur bien immobilier	3	- 113'156.10	44'440.60
Résultat d'exploitation 2		439'918.47	593'941.62
Encaissement des primes		25'230.75	56'704.30
Indemnités de fonction, salaires		61'242.40	43'450.00
Dépenses séances		59'274.80	35'006.10
Assemblée des délégués		34'495.55	51'172.70
Imprimés et frais bureau		45'216.00	65'842.29
Réclame et sponsoring		12'767.35	113'804.90
Impôts et dépenses		65'800.20	64'687.30
Total dépenses administration		304'027.05	430'667.59
Bénéfice		135'891.42	163'274.03

Bilan	appendice	31.12.2008	31.12.2007
CCP		38'959.49	17'718.29
Banque		333'635.58	88'652.49
Impôt anticipé		9'535.22	16'092.22
Autres créances		44'877.78	70'928.00
Total fortune circulante		427'008.07	193'391.00
Mobilier		1.00	1.00
Immeuble	4	2'000'000.00	2'120'146.00
Titres	5	3'677'727.75	3'675'499.70
Total fortune immobilisée		5'677'728.75	5'795'646.70
Total des actifs		6'104'736.82	5'989'037.70

Comptes annuels 2008

Créditeurs	31'530.20	60'452.50
Délimitation des passifs	62'230.00	53'500.00
Réserve pour sinistres	295'000.00	295'000.00
Hypothèque	150'000.00	150'000.00
Total capital de tiers	538'760.20	558'952.50
Capital propre	3'000'000.00	3'000'000.00
Réserve statutaire	2'060'000.00	1'930'000.00
Réserve technique	365'000.00	335'000.00
Bénéfice reporté	5'085.20	1'811.17
Bénéfice	135'891.42	163'274.03
Total capital propre	5'565'976.62	5'430'085.20
Total des passifs	6'104'736.82	5'989'037.70

Appendice

Principes de comptabilité

Les comptes annuels de l'USS Assurances correspondent aux respectent les prescriptions légales du Code des obligations (CO).

1. Répartition de l'encaissement des primes d'après les accidents, dommages matériels et responsabilité civile valable dès 2008	2008	2007
Accidents	146'498.60	140'586.95
Dommages matériels	36'624.65	35'146.70
Responsabilité civile	183'123.25	175'733.70
Total recettes de primes	366'246.50	351'467.35
2. Résultat des titres	2008	2007
Le résultat des titres se présente de la manière suivante:		
Rendement des titres / Intérêts / Bénéfice s/capital / différence des cours	349'017.82	414'909.76
Frais de gestion et commissions	- 26'950.00	- 60'556.44
Total résultat des titres	322'067.82	354'353.32
3. Résultat immobilier	2008	2007
Les positions suivantes sont incluses dans le rendement immobilier:		
Locations	146'046.35	135'293.00
Frais sur immeuble	- 93'212.70	- 52'949.70
Amortissement	- 161'146.00	- 32'286.40
Frais hypothécaires	- 4'843.70	- 5'616.30
Total résultat immobilier	- 113'156.05	44'440.60

Comptes annuels 2008

4. Bien foncier	31.12.2008	31.12.2007
Indications complémentaires concernant le bien foncier Freiburgstrasse 74b, Bern		
Valeur comptable	2'000'000.00	2'120'146.00
Valeur officielle	1'380'000.00	1'380'000.00
Valeur d'assurance	2'066'000.00	1'970'000.00
5. Titres	31.12.2008	31.12.2007
Le montant des titres passera au bilan à la valeur d'achat moins les corrections sur titres.		
La valeur cadastrale, au jour du bilan, est composée comme suit:		
Titres		
Obligations	1'421'449.10	1'395'525.06
Actions	991'842.06	908'065.44
Fonds	918'370.09	876'492.70
Dépôt de la fortune liée	346'066.50	495'416.50
Total titres	3'677'727.75	3'675'499.70
Durant l'année 2008, les cours ont baissé d'environ 20%, ce qui représente une perte sur les titres importante de telle sorte que nous avons eu besoin des réserves pour un montant de CHF 1,6 moi.		
6. Remarques générales		
Le comité a périodiquement contrôlé, pour ce qui est du domaine des assurances et des investissements, les risques. Des mesures ont été prises afin de diminuer au maximum le risque et ainsi faire que les règles de la comptabilité soient respectées.		
Utilisation des bénéfices	31.12.2008	31.12.2007
Gains annuels	135'891.42	163'274.03
Bénéfice reporté	5'085.20	1'811.17
Bilan des gains	140'976.62	165'085.20
Attribution à:		
Réserve statutaire	120'000.00	130'000.00
Réserve technique	20'000.00	30'000.00
Total des attributions	140'000.00	160'000.00
Report à l'exercice suivant	976.62	5'085.20
Spiez, 31 décembre 2008 Hans Rudolf Liechti		

BDO Visura
Wirtschaftsprüfung

3001 Bern, Hodlerstrasse 5
Tel. 031 327 17 62, Fax 031 327 17 08
www.bdo.ch

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée ordinaire des délégués de la
USS Assurances, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la USS Assurances, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, 30 janvier 2009
BDO Visura

Jakob Burkhard
Auditeur responsable
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Daniel Zeller
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Budget des dépenses pour 2009

	Budget 2008	Comptes 2008	Budget 2009
Prévention des accidents	20'000.00	7'835.60	20'000.00
Expertises, homologations, cours	10'000.00	21'980.30	30'000.00
Encaissement des primes	35'000.00	25'230.75	30'000.00
Indemnités / Salaires	70'000.00	61'242.40	70'000.00
Séances et indemnités journalières	30'000.00	38'769.80	35'000.00
Assemblée des délégués	40'000.00	34'495.55	40'000.00
Imprimés, matériel de bureau, rapport annuel	55'000.00	37'468.85	40'000.00
Publicité et sponsoring	20'000.00	12'767.35	20'000.00
Impôts et taxes	60'000.00	65'800.20	60'000.00
Révision, honoraires de consultants	35'000.00	20'590.45	25'000.00
Frais d'administration divers	10'000.00	7'661.70	15'000.00
	355'000.00	333'842.95	335'000.00



Vorstand / Comité



Präsident / Président

Grünenwald Jean-Paul

Rue des Oeuches 33
2842 Rossemaison

Tel. P 032 422 39 28

Tel. G 032 424 80 50

Mobile 079 441 13 73

jeanpaul.grunenwald@allianz-suisse.ch



Vize-Präsident / Vice-Président

Meier Siegfried

Merzweg 21
4616 Kappel

Tel. G 062 287 66 35

Mobile 079 415 13 38

smeier@tro-treuhand.ch



Sekretär Protokolle / Rédacteur des procès-verbaux

Schwaller Martin

Obere Vorstadt 37
5001 Aarau

Tel. G 062 822 77 72

Fax G 062 822 77 71

schwaller@martin-schwaller.ch



Mitglied / Membre

Schneeberger Peter

Hofstrasse 8
6300 Zug

Tel. G 044 208 44 97

Mobile 079 331 00 74

petsch48@bluewin.ch



Mitglied / Membre

Ramelli Edy

Via Ginnasio 2
6710 Biasca

Tel. P 091 862 21 83

Mobile 079 293 50 39

erabia@bluewin.ch



Mitglied / Membre

Fardel Pierre-André

Rue du Veillard 16
1906 Charrat

Tel. P 027 746 43 25

Tel. G 027 746 10 30

Mobile 079 460 77 68

le.paradou@bluewin.ch

Geschäftsführung / Direction administrative



Geschäftsführer / Directeur administratif

Liechti Hans Rudolf
Spiezbergstrasse 24 A
3700 Spiez

Tel. P 033 654 41 60
Fax P 033 654 38 07
Mobile 079 333 30 46
hrf.liechti@hispeed.ch



Geschäftsführer Stv., Prämieninkasso / Encaissement des primes

Schmutz Rolf
Asylstrasse 14b
Postfach 294
3700 Spiez

Tel. P 033 654 71 87
Tel. G 033 672 18 20
Mobile 079 356 09 57
r-schmutz@bluewin.ch



Versicherungen / Assurances

Wälte Hansueli
Triangelstr. 9
9100 Herisau

Tel. P 071 351 51 72
Fax P 071 352 63 51
Mobile 079 638 29 33
h.waelte@bluewin.ch



Schäden / Sinistres

Lattion Marcel
Tannbergstrasse 24a
6214 Schenkon

Tel. P 041 922 14 44
Tel. G 041 925 84 77
Fax P 041 922 14 46
Mobile 078 656 54 84
marcel@lattion.ch



Sicherheitsfragen & Prävention / Sécurité & Prévention

Blaser Ueli
Lenggenweg 11
3550 Langnau i.E.

Tel. P 034 402 46 40
Tel. G 031 323 57 11
Fax G 031 323 06 98
Fax P 034 402 46 60
Mobile 079 309 42 27
u.blaser@freesurf.ch



Übersetzer, Archiv / Traducteur, Archives

Beucler Germain
Rue de Bonné 24
2732 Reconville

Tel. P 032 926 32 29
Tel. G 032 889 35 05
Mobile 079 797 33 60
pg.beucler@swissonline.ch

Revisionsstelle/Organe de contrôle

BDO Visura, Hodlerstrasse 5, 3001 Bern

Aufsichtsbehörde/Autorité de surveillance

FINMA Eidg. Finanzmarktaufsicht
 FINMA Autorité fédérale de surveillance marché financiers

Aktuarin/Actuaire

Ort Marianne Dr., Aktuariat, Postfach 3154, 8033 Zürich

Nicht ständige Arbeitsgruppen Groupe de travail non permanent

Revision der allgemeinen Versicherungsbedingungen
 Révision des conditions générales d'assurance

Präsident / Président	Schneeberger Peter, Neuheim
Mitglieder / Membres	Grünenwald Jean-Paul, Rossemaison Wälte Hansueli, Herisau Lattion Marcel, Schenkon Blaser Ueli, Langnau i.E.

Ehrenmitglieder/Membres d'honneur

Hürlimann Max, Perla Park, Freiestrasse 210, 8032 Zürich †
Gloor Hansrudolf, Veilchenweg 3, 5034 Suhr
Pulfer Willy, Ritterstrasse 20 B, 3047 Bremgarten BE †
Breitenmoser Elmar, Höheweg 18, 8834 Schindelegi
Foppa Fausto, S. Simone, 6833 Vacallo
Kunz Otto, Chemin des Clochettes 19, 1206 Genève
Mäder René, Studweidstrasse 45, 3700 Spiez
Isler Hans, Gotthelfstrasse 3, 8352 Rätterschen
Hess Peter Dr., Seilerstrasse 2, 5742 Kölliken
Schneeberger Peter, Hofstrasse 8, 6300 Zug
Aebersold Claude, Hohmadstrasse 2, 3600 Thun
Häsler Willy, Campingstrasse 15, 3806 Bönigen
Mathis Walter, Sonnmattstrasse 6, 6370 Oberdorf

Organisation USS Versicherungen

